

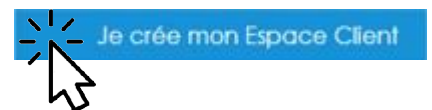
De nouvelles démarches possibles en quelques clics sur notre site [siepv.fr](https://www.siepv.fr) !

A partir de **mi-mars 2024**, de nouvelles fonctionnalités seront disponibles sur notre site [siepv.fr](https://www.siepv.fr).
(<https://www.siepv.fr/>)

✓ **Suite à la réception de votre facture, créez votre Espace Client en ligne !**

Vous pourrez ainsi :

- [payer votre facture en ligne](#),
- [accéder à vos factures et aux dernières consommations relevées](#)
- [modifier vos coordonnées \(tél, mail, adresse de correspondance\)](#)
- [nous informer d'un décès, d'un mariage, d'une séparation](#)
- [mettre en place ou arrêter le prélèvement ou la mensualisation](#)
- [modifier votre RIB](#)



✓ **Vous avez déjà un Espace Client en ligne et vous déménagez ?**

Munissez-vous de l'index de départ du compteur, de votre prochaine adresse et [résiliez en quelques clics](#) dans votre Espace Client !

✓ **Vous êtes déjà prélevés ou mensualisés et vous souhaitez recevoir des factures dématérialisées ?**

[Adhérez à la e-facture](#) depuis votre Espace Client et vous serez averti par mail de la mise en ligne de celles-ci !

✓ **Vous allez emménager sur une de nos communes ?**

[Vous pouvez vous abonner en ligne](#). Munissez-vous de l'index d'arrivée du compteur ainsi que de l'adresse exacte du logement ou du nom d'un ancien occupant, puis laissez-vous guider !



**De nouvelles fonctionnalités en ligne sécurisées et accessibles 24h/24h
pour faciliter vos démarches et vous faire gagner du temps**

Notre site [siepv.fr](https://www.siepv.fr) va évoluer dans les mois qui viennent. Vous y trouverez plein d'infos pratiques sur le [prix et la qualité de l'eau](#), les [restrictions en cas de sécheresse](#) sans oublier des [modes d'emploi pour lire l'index de son compteur](#), vérifier l'absence de fuite ou mieux comprendre sa facture...



Créez votre Espace Client sans tarder !